Prie le Secrétaire exécutif d'examiner les moyens qui existent actuellement, en matière de statistiques, dans la région de la CEAEO et de prendre les mesures appropriées en vue de créer aussitôt que possible un institut asiatique de formation et de recherche statistiques;

Prie en outre le Secrétaire exécutif de continuer d'aider les pays à organiser des services de formation à tous les niveaux requis.

347ème séance,
31 mars 1966.

65 (XXII). Création de la Banque asiatique de développement

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant la résolution 62 (XXI) qu'elle a adoptée à sa vingt et unième session, en mars 1965, sur la Banque asiatique de développement et par laquelle, notamment, elle demandait aux gouvernements des pays membres de la CEAEO d'examiner d'urgence la proposition tendant à créer la Banque asiatique de développement, invitait les pays avancés n'appartenant pas à la région à envisager favorablement de participer à la Banque et créait le Comité consultatif pour la Banque asiatique de développement,

Appréciant la précieuse assistance fournie par le Secrétaire général et d'autres fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui ont apporté et procuré un large soutien et des ressources importantes pour la création de la Banque,

Félicitant le Secrétaire exécutif de son initiative et du minutieux travail préparatoire que le secrétariat de la CEAEO a entrepris pour appliquer la proposition tendant à créer la Banque,

Se félicitant des travaux accomplis par le Comité consultatif et par le Comité préparatoire pour la Banque asiatique de développement, ainsi que des efforts collectifs des pays de la région et du concours que les pays avancés n'appartenant pas à la région ont prêté à l'exécution du projet,

Notant avec une profonde satisfaction la résolution que la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie a adoptée à l'unanimité sur la création de la Banque asiatique de développement, ainsi que l'Acte final que la Conférence de plénipotentiaires sur la Banque asiatique de développement a adopté à l'unanimité en décembre 1965,

Notant aussi que le Comité des arrangements préparatoires pour l'établissement de la Banque asiatique de développement, créé par la Conférence de plénipotentiaires, entreprend les préparatifs nécessaires en vue de l'établissement de la Banque, conformément au programme d'arrangements préparatoires approuvé par la deuxième Conférence ministérielle et par la Conférence de plénipotentiaires,

Rappelant que les pays intéressés souhaitent vivement augmenter les ressources de la Banque pour permettre à celle-ci de réaliser efficacement ses objectifs,

Engage vivement les signataires de l'Accord portant création de la Banque asiatique de développement à prendre des mesures pour faire ratifier l'Accord au plus tôt, afin que la Banque puisse commencer à fonctionner dans les meilleurs délais;

Demande aux signataires de prêter tout leur concours à la Banque dans ses opérations, et notamment de contribuer à ses fonds spéciaux;

Invite les autres pays à envisager d'urgence de participer à la Banque en souscrivant au capital-actions de celle-ci ou en contribuant à ses fonds spéciaux, ou de l'une et l'autre manière;

Prie le Secrétaire exécutif ainsi que les organisations internationales de continuer à fournir l'assistance nécessaire au titre de ce projet.

346ème séance,
31 mars 1966.